

MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE

OCTOBRE 2010

LE FOREM

Un ZOOM sur le métier de PEINTRE INDUSTRIEL

Dans le cadre du plan Marshall 2.vert, plan stratégique transversal pour la Wallonie, le Forem poursuit la mise en œuvre de « Job Focus », un dispositif intégré d'analyse et de suivi des métiers. Ce dispositif couvre à présent un domaine plus large que les métiers dits en pénurie et vise plus généralement des métiers en demande de main-d'œuvre.

Cette synthèse présente le métier de peintre industriel ainsi que ses caractéristiques sur le marché de l'emploi wallon et fait le point sur les enseignements tirés tout au long de l'action d'analyse, de traitement et de suivi de ce métier.

SOMMAIRE

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL	1
LE PEINTRE INDUSTRIEL SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI.....	2
LE PEINTRE INDUSTRIEL ET L'ECONOMIE VERTE	2
LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE.....	2
LES OPPORTUNITES D'EMPLOI	3
L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI	4
COMMENT SE FORMER AU METIER ?	4

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les métaux se corrodent, le bois pourrit, et certaines surfaces moisissent. C'est pourquoi, il est essentiel de traiter ces surfaces contre toutes les dégradations ou les corrosions de l'environnement. Le rôle du peintre industriel¹ est de réaliser le traitement de ces surfaces (métalliques ou toute autre matière).

Dans un premier temps, le peintre industriel analyse la nature du support qu'il doit traiter. Il sera amené à préparer les surfaces à traiter, c'est-à-dire les dégraisser et les décaper.

Dans un second temps, le peintre industriel va réaliser l'application de peinture, vernis ou laque, sur les surfaces. Il applique manuellement les produits au pinceau, au rouleau ou au pistolet.

Le métier de peintre industriel ne doit pas être confondu avec celui de peintre carrossier. Il s'agit de deux métiers distincts. En effet, le premier peut être amené à peindre des pièces métalliques à destination de l'industrie automobile, lors de la phase d'assemblage du véhicule. Par contre, le peintre carrossier travaille sur une carrosserie endommagée.

Compte-tenu de la teneur même du métier, certaines compétences sont essentielles afin d'exercer correctement le métier. En effet, le peintre industriel ne doit pas être sujet à des allergies aux produits de peinture ou à la poussière. De plus, la fonction exige parfois du peintre industriel de travailler dans des positions inconfortables. Celui-ci doit dès lors posséder de bonnes aptitudes physiques et dans le cas du peintre industriel de la construction, il ne doit pas être sujet au vertige.

Le travail en équipe est essentiel pour exercer certaines fonctions du métier. Ainsi, pour le métier de peintre industriel pylonniste, les peintres doivent être aptes à coordonner leurs déplacements sur le pylône et à bien s'organiser entre eux pour la réalisation de la mise en peinture.

¹ Le code du métier de peintre industriel est le 4414201 selon « le référentiel emploi métier » utilisé au Forem

LE PEINTRE INDUSTRIEL SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le peintre industriel est amené à exercer sa fonction dans plusieurs secteurs d'activités, ce métier est donc transversal. Principalement, il existe trois grands secteurs concernés : le secteur de la construction, de l'industrie et enfin celui de l'aéronautique :

- Le **peintre industriel de la construction** exerce son activité sur un chantier. Dans ce cas, il travaille pour une entreprise spécialisée en peinture industrielle, cette dernière passant des contrats avec des sociétés sollicitant les services d'une équipe de peintres industriels. Les chantiers peuvent être variés et les déplacements être parfois importants.
- Le **peintre industriel de l'industrie** travaille dans un atelier. Dans ce cas, il s'agit d'une entreprise qui traite un produit nécessitant d'être recouvert de couches de peinture.
- Le **peintre industriel en aéronautique** travaille également en atelier, mais plus spécifiquement sur une pièce aéronautique. Ce secteur est particulier et se caractérise par une extrême précision dans l'application des couches de peinture.

Selon les enquêtes EFT², en 2008, le métier de peintre industriel, sur l'ensemble du territoire belge, se concentre essentiellement dans 2 secteurs d'activités : la construction et les industries technologiques.

LE PEINTRE INDUSTRIEL ET L'ÉCONOMIE VERTE

Les législations concernant les produits polluants augmentent en nombre et en sévérité. La législation européenne limite la teneur en COV (Composés Organiques Volatiles) dans la peinture. En effet, essentiellement constitués de liants, solvants et colorants, ces COV nuisent à la santé des personnes ainsi qu'à celle de la planète. Ainsi, la directive COV européenne exige une diminution considérable des substances volatiles dans les peintures. La première phase est déjà entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007. La deuxième phase, une réduction encore plus haute des solvants, a suivi dès le premier janvier 2010.

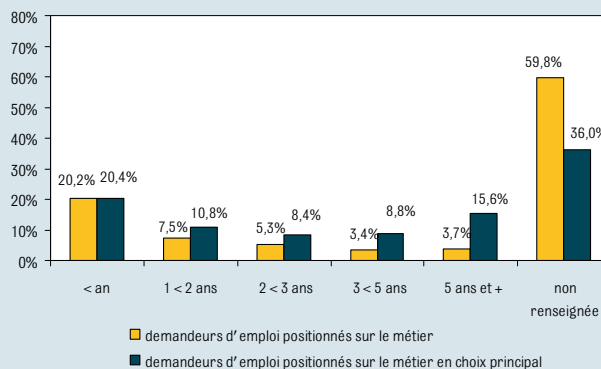
Soucieux de leur image et aussi dans le but de conquérir de nouveaux marchés, les fabricants de peinture industrielle sont dès lors de plus en plus nombreux à élaborer de nouveaux produits dépassant les normes législatives obligatoires et respectueux de la santé et de la nature tout en conservant une bonne qualité.

LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE

Fin juin 2010, 571 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) se sont inscrits en tant que peintre industriel. Parmi ceux-ci, 250 personnes ont choisi le métier comme principale voie d'insertion, soit 4 % des demandeurs d'emploi souhaitant exercer un métier relevant de la catégorie du personnel de la construction mécanique et du travail des métaux.

Le profil des 2 groupes est différent, particulièrement au niveau de l'expérience dans le métier. Les personnes qui ont choisi le métier de peintre industriel à titre principal étant plus expérimentées.

Expérience déclarée des demandeurs d'emploi inoccupés selon leur positionnement métier



Source et calculs : le Forem

²Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes Forces de Travail.

L'analyse ci-dessous porte sur **l'ensemble des personnes positionnées sur ce métier** et présente quelques caractéristiques de la main-d'œuvre dans ce métier :

- Les demandeurs d'emploi inoccupés « peintres industriels » sont relativement âgés : 41 % ont plus de 40 ans. A l'opposé, la part des jeunes est moindre : 14 % ont moins de 25 ans contre 22 %, tous métiers confondus.
- Concernant le niveau d'études, il apparaît que la part de la population « peu scolarisée » est importante : sept demandeurs d'emploi sur dix ont au mieux obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire du 2^{ème} degré. Cela étant, la part des personnes pouvant justifier d'une expérience du métier concerne une personne sur deux (soit 51 %). La durée de l'expérience mentionnée est en général supérieure à un an.
- Plus de quatre demandeurs d'emploi sur dix sont inoccupés depuis plus de deux ans (45 %), ce qui est supérieur à ce qui est constaté pour l'ensemble de la demande d'emploi pour lequel ce taux est de 41 %. Néanmoins, certaines de ces personnes ont été actives sur le marché de l'emploi. Cependant, étant donné que la durée de leur sortie de la demande d'emploi n'excédait pas les 3 mois consécutifs nécessaires, leur « compteur » de durée d'inoccupation n'a pas été remis à zéro³.

LES OPPORTUNITES D'EMPLOI

Durant l'année 2009, le Forem a géré 108 opportunités d'emploi⁴ pour le métier de peintre industriel, soit 8 % des opportunités de la catégorie professionnelle du personnel de la construction mécanique et du travail des métaux.

L'analyse de ces opportunités indique que 60 % des postes recherchés par les entreprises découlent du canal de l'intérim, 11 % proposent un contrat à durée indéterminée et 25 % un contrat PFI (Plan Formation Insertion).

Il apparaît également que le diplôme n'est pas le critère de recrutement privilégié par les employeurs. Sur les 108 opportunités d'emploi reçues, une sur cinq mentionne une exigence de diplôme. Cependant, tous les employeurs ne mentionnent pas la qualification attendue, l'expérience pouvant aussi être un critère prépondérant (60 % des opportunités d'emploi de peintre industriel visent des candidats expérimentés).

En un an,
le Forem a géré
108 opportunités
d'emploi pour le
métier de peintre
industriel.

Les opportunités d'emploi gérées par le Forem proviennent essentiellement du secteur de l'industrie (53 %) et de la construction (39 %).

Les Directions régionales du Forem où sont gérées le plus d'opportunités d'emploi pour ce métier sont Liège et Arlon.

La liste des propositions d'emploi actuellement diffusées par le Forem peut être consultée via la page d'accueil du Forem : www.leforem.be ou encore via la plateforme « Horizons emploi » aussi accessible via le site du Forem.

³ La période où la personne est considérée comme demandeur d'emploi peut donc inclure des transitions vers l'emploi dans la mesure où celles-ci sont inférieures à trois mois.

⁴ Les opportunités d'emploi retenues sont considérées hors dispositif mobilité interrégionale.

L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI

D'un point de vue strictement statistique, la réserve de main-d'œuvre semble suffisante pour satisfaire le nombre d'offres transmises auprès du Forem. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur le métier de peintre industriel est quatre fois supérieur au nombre d'opportunités d'emploi reçues.

Cela étant, l'analyse des offres transmises par les employeurs auprès du Forem fait apparaître des critères de sélection (expériences, polyvalence, etc.) qui peuvent réduire parfois de manière importante le nombre de personnes pouvant satisfaire à ces critères. La confrontation des caractéristiques des offres avec celle de la réserve de main-d'œuvre inscrite sur le métier de peintre industriel a permis de dégager une inadéquation entre les exigences des employeurs et le profil des demandeurs d'emploi. Les éléments les plus révélateurs de cette inadéquation se traduisent par une surreprésentation d'une population âgée, d'une faible représentation des jeunes, et par des périodes d'inoccupation importantes.

- **L'âge** : la réserve de main-d'œuvre de peintre industriel est vieillissante. En effet, elle comporte peu de jeunes (14 % ont moins de 25 ans contre 22 % pour l'ensemble de la demande l'emploi, tous métiers confondus). L'analyse des jeunes qui, à la fin de leur parcours scolaire, viennent s'inscrire au Forem permet également de se forger une idée du volume et du profil du public arrivant sur le marché de l'emploi. Au 30 septembre 2009 (l'essentiel des inscriptions des jeunes issus des écoles se faisant entre juin et septembre), force est de constater qu'aucun jeune n'avait opté pour ce métier à l'issue du parcours scolaire.

Cette situation peut notamment s'expliquer par l'absence de filière dans l'enseignement pour ce métier. Même si avec la crise économique récente, la tension observée dans le recrutement de « peintres industriels » a quelque peu diminué, le manque de jeunes entrants dans le métier risque d'augmenter fortement les difficultés de recrutement lors d'un retour à une conjoncture normale.

- **L'expérience** : dans plus d'une offre sur quatre, l'employeur recherche un candidat pouvant justifier d'une expérience utile dans le métier. Or, si pour près de la moitié, une expérience est renseignée, elle concerne en majorité les demandeurs d'emplois les plus âgés et ceux qui sont inoccupés depuis plus de deux ans.

COMMENT SE FORMER AU METIER ?

Il n'existe pas d'école pour devenir peintre industriel. Le métier s'acquiert au fur et à mesure de l'expérience ou par une formation continue. Excepté les pré-requis comportementaux et physiques, toute personne motivée et désireuse d'apprendre le métier peut y accéder.

Après quelques années d'expérience, le peintre industriel peut devenir responsable d'une équipe, que ce soit dans un atelier ou sur un chantier. Il aura alors la mission de gérer son équipe et de mener à bien l'ensemble du travail à effectuer. Il sera en contact direct avec le gestionnaire de chantier ou le responsable de production.

Le centre de compétence du Forem PIGMENTS est l'unique centre de formation en peinture industrielle de Wallonie. Le centre de compétence appartient au réseau des Centres de compétence labellisés par la Wallonie.

Des précisions concernant les formations pour exercer le métier de peintre industriel peuvent être obtenues sur le site internet du Forem.

Vous recherchez plus d'informations sur ce métier, rendez-vous sur www.leforem.be